

## résidence

Atelier de post-production au CPIF - Appel à candidatures 2008/2009

Le Centre photographique d'Ile-de-France est un centre d'art contemporain conventionné qui propose une résidence sans hébergement, de trois mois, aux artistes dont le travail photographique nécessite l'emploi d'un matériel numérique. C'est dans la phase expérimentale de post-production (retouche, format, chromie...) que la résidence du CPIF intervient en proposant à la fois une aide technique et un matériel adapté à tous types de travaux de recherche et de production d'images sous forme d'impressions jet d'encre.

### CAHIER DES CHARGES - MODALITÉS DE SÉLECTION

Le lieu et le projet : Le Centre Photographique d'Ile-de-France est situé à Pontault-Combault, en Seine-et-Marne, à proximité d'une station de RER. Le CPIF propose tout au long de l'année une programmation d'expositions autour de la photographie contemporaine. Parallèlement aux expositions, il mène des actions de médiation auprès des publics scolaires et associatifs, des visiteurs individuels ou des adhérents (ateliers, rencontres, visites commentées...).

L'artiste aura un accès privilégié à l'atelier numérique aux jours et heures d'ouverture du centre (du mardi au vendredi de 10h à 18h, et le week-end de 14h à 18h en période d'exposition).

Le matériel : L'atelier numérique est équipé d'un MacPro biprocesseur avec un écran 22 pouces, un scanner Imacon Flexlight 646 et un traceur Epson Stylus 7600 de 60 cm de large.

L'assistance technique : Selon les besoins, un technicien assiste l'artiste, quelques heures par semaine.

La période de travail : L'artiste peut travailler sur place pendant trois mois consécutifs sur une période donnée entre octobre 2008 et juillet 2009.

Les rencontres : Des rencontres entre l'artiste et les différents publics du CPIF seront envisagées en fonction de l'actualité du centre et de l'avancée du projet de l'artiste.

La communication : Le travail ainsi produit pourra faire l'objet d'une production spécifique par le CPIF (sous forme d'exposition ou de publication) réalisée en relation avec l'artiste.

Les dossiers sont à envoyer au CPIF (avec la mention « Atelier de post-production ») **au plus tard le 22 juin 2008.**

Ils doivent comporter les informations suivantes :

- Une présentation de l'artiste, comportant un curriculum vitae ou le récit de son parcours, et un ensemble de documents sur ses recherches et ses travaux antérieurs (images et textes)
- Le projet de résidence (intention, descriptif, images...)
- La période de résidence souhaitée et le niveau de compétence technique sur ce type de matériel (pour information)

Un jury se réunira fin juin 2008. Les réponses seront données exclusivement par courrier. Seuls les dossiers accompagnés d'une enveloppe de réexpédition affranchie seront renvoyés.

Centre photographique d'Ile-de-France - 107 avenue de la République - 77340  
PONTAULT-COMBAULT - 01 70 05 49 79 - 01 70 05 49 84 - [audrey.illouz@cpif.net](mailto:audrey.illouz@cpif.net)  
- [www.cpif.net](http://www.cpif.net)

